La discrimination à l’encontre des femmes basée sur le sexe touche les femmes travailleuses en Espagne et en France.
Une femme travaille quatre-vingt-cinq jours “gratuitement” par an.

**L’ASSOCIATION D’AMITIÉ HISPANO - FRANÇAISE FEMMES AVENIR atteste que l’écart de salaires entre les femmes et les hommes s’aggrave d’année en année et a une incidence dans le milieu de l’entreprise en pénalisant les femmes en raison de leur sexe**

* **Si aucune mesure n’est prise, 2186 sera l’année au cours de laquelle l’écart entre hommes et femmes disparaîtra, dans environ 170 ans**
* **L’écart salarial est passé de 18,1 % à 18,8 % et place l’Espagne au même niveau qu’en 2007 : une régression en matière des libertés des femmes**
* **La rétribution salariale d’une travailleuse par rapport à celle d’un travailleur implique que pour le simple fait d’être une femme elle travaille quatre-vingt-cinq jours “gratuitement” par an**

**Madrid, le 9 février 2017 –** Le salaire des femmes espagnoles en 2014 a été en moyenne 18,8 % inférieur par rapport à la rétribution brute des hommes. Ces données ont un rapport direct sur le fait que les femmes espagnoles se trouvent dans des conditions pires qu’en 2007, année où l’écart salarial était de 18,1 %. Parmi les 28 états membres de l’Union, l’Espagne est le sixième pays avec l’écart salarial le plus important, au-dessus de la moyenne de la zone euro (16,5 % de décalage salarial) et de l’UE (16,1 %).

La réalité de l’écart salarial : les causes et les conséquences en France et en Espagne ont été au cœur de la rencontre organisée par l’ASSOCIATION D’AMITIÉ HISPANO - FRANÇAISE FEMMES AVENIR ce jeudi 9 février qui a mis en relief certaines des injustices sociales majeures aussi bien en Espagne qu’en France.

L'ouverture de l’évènement a été de la part de l'Ambassadeur de France à l'Espagne, Yves Saint-Geours, "C'est une fierté pour cette ambassade de recevoir cette sorte de débats depuis femmes avenir", un débat qui montre un problème mondial, européen et de chaque de nos deux pays; en France nous avons pris certaines décisions, nous avons voté des lois prévoyant ce problème et cherchent à introduire des mesures pour réduire les inégalités entre hommes et femmes"

"Problèmes entre la vie professionnelle et la vie personnelle, des professions qui semblent qui sont réservées, peu de transparence avec les salaires dans les entreprises et une forte présence des stéréotypes." a conclu Yves Saint-Geours.

Pour Mario Garcés, secrétaire d’état des Services sociaux et égalité, “*l’égalité est une valeur vitale, il s’agit de justice individuelle et sociale. Il y a des études de l’OCDE et des Nations Unies qui signalent que si nous atteignions l’égalité pleine, les PIB des pays augmenteraient de 33 %, nous ne pouvons pas nous passer du talent des femmes”.*

*“De nombreuses actions ont été réalisées et il faut poursuivre dans le chemin de l’égalité hommes-femmes, un exemple est l’introduction du CV aveugle, qui est l’expression d’une embauche complètement aseptisée et objective, où il n’existe aucun facteur déterminant préalable au moment de sélectionner le candidat ou la candidate à un poste de travail, où le sexe, l’âge, le nom, le nombre d’enfants, la photo ou l’origine ethnique ne sont pas inclus. En moins de quatre jours, plus de 80 entreprises ont manifesté leur intention d’adopter le CV aveugle”* a conclu Mario Garcés.

Selon María Luisa de Contes, Présidente de l’Association Femmes Avenir “*2186 serait l’année au cours de laquelle disparaîtrait l’écart salarial entre les hommes et les femmes, dans 170 ans, selon une étude récente du Forum Économique Social. Ceci est dû au fait qu’actuellement la différence de salaires entre les hommes et les femmes a atteint 59 %, si un homme gagne 1 000 euros, une femme perçoit pour le même travail uniquement 590 euros.* ”

Geneviève Bel, vice-présidente de la CPME et présidente d’Entrepreneuriat au féminin affirme que “*les inégalités entre les hommes et les femmes dans notre société sont une réalité qui persiste aujourd’hui, malgré la législation en vigueur. Il existe une discrimination salariale claire, il y a plus de femmes parmi les personnes qui ne perçoivent aucun revenu ou parmi les retraites les moins élevées.*”

“*C’est une évidence que nous trouvons face à une réalité qui exige une transformation urgente, il est inacceptable que la rétribution salariale d’une travailleuse par rapport à celle d’un travailleur implique que pour le simple fait d’être une femme elle travaille quatre-vingt-cinq jours “gratuitement” par année*”, a conclu Geneviève Bel.

Pour Rachel Silvera, professeure à l’Université Paris Nanterre “*le salaire inférieur des femmes est une habitude dans les deux pays et il est dû à des facteurs culturels qui n’ont rien à voir avec la société actuelle”.* Elle ajoute *“les femmes sont maltraitées en termes financiers, une revalorisation de la reconnaissance de leur travail est nécessaire, non seulement en faveur de l’égalité salariale mais aussi pour rendre visibles de nombreuses femmes travailleuses que la société ne valorise pas actuellement.*”

Pour Cristina Antoñanzas, vice-secrétaire générale du syndicat UGT, “*les femmes ne peuvent pas être une main d’œuvre bon marché, nous devons lutter contre ce phénomène discriminatoire. Les mesures adoptées en Espagne lors de la crise ont été très néfastes, particulièrement pour les femmes et elles ont provoqué qu’alors que dans la plupart des pays de l’Union Européenne l’écart a diminué, dans notre pays il n’a cessé de s’étendre ces dernières années.*”

“*Si nous prenons comme référence les données les plus exhaustives de la dernière enquête sur la structure salariale de l’INE, la différence des salaires moyens bruts annuels entre les hommes et les femmes est de 23,25 %, autrement dit, les femmes ont perçu en moyenne presque six mille euros en moins que les hommes. C’est à dire, en Espagne, nous les femmes travaillons gratuitement 85 jours par an (presque trois mois)”* a conclu Cristina Antoñanzas.

Marisa Revilla Blanco, professeure de l’Université Complutense, indique que “*le fossé salarial entre les hommes et les femmes nous saute aux yeux avec des données éloquentes et implacables, une réalité qui ne cesse de croître dans notre pays, malgré la législation en vigueur* ”.

*“Une des recommandations pour lutter contre le fossé salarial est la défense des conventions collectives par rapport à la négociation individuelle. Dans une société où les structures des inégalités agissent en se superposant, nous nous trouvons face à des injustices évidentes. Pour chaque dollar que gagne un homme blanc, une femme afro-américaine gagne uniquement 60 centimes, une amérindienne 59 centime et une latino-américaine 55 centimes : c’est la réalité de notre société”* a conclu Marisa Revilla Blanco.

Pour Carina Cabezas, présidente de Sodexo Iberia, “*l’écart des salaires peut être supprimé au sein d’une entreprise en trois ans. Nous avons pris conscience de nos erreurs qui se trouvaient dans le nombre de congés sans solde que demandaient nos professionnelles. Nous avons intégré plus de 130 mesures sociales à Sodexo, il nous reste du chemin à parcourir, mais toutes les entreprises doivent prendre cette route pour ainsi éliminer entre tous le fossé salarial*”.

**Mesures pour lutter contre l’écart salarial**

Pour lutter contre le fossé salarial, l’Association Femmes Avenir réclame que la Loi d’égalité soit appliquée réellement, que l’Inspection du travail joue son rôle, que la négociation collective soit mise à jour par secteurs, que des plans d’égalité hommes-femmes soient mis en place au sein des entreprises ainsi que des politiques permettant la conciliation afin que les femmes puissent rester dans le marché du travail et se réaliser professionnellement.

Cependant, l’Association Femmes Avenir déclare aussi que les mesures n’auront un effet réel que si les institutions, les entreprises et la société sont convainques qu’il n’est pas possible d’aller fermement de l’avant sans faire face à la réalité des inégalités liées au genre, en luttant contre toutes leurs manifestations.

**À propos de l’ASSOCIATION D’AMITIÉ HISPANO-FRANÇAISE FEMMES AVENIR :**

En 2017, nous devons poursuivre notre combat en faveur de l’égalité. L’écart salarial existe toujours, le plafond de verre est une réalité et, malgré tous les progrès de ces dernières décennies, l’environnement de crise économique et les changements démographiques vers des sociétés plus diverses, que ce soit en France ou en Espagne, sont des facteurs qui nous obligent à diriger nos efforts vers l’égalité et à être vigilants sur ce qui se passe autour de nous.

Nos deux pays comptent avec de magnifiques références féminines dans la sphère politique et dans celle des affaires, nous voulons laisser les femmes s’exprimer et qu’elles parlent sur tous les sujets d’actualité pour que la société écoute ce qu’elles ont à dire.

Femmes Avenir travaille pour que les femmes se fassent entendre et pour contribuer à l’égalité dans tous les domaines, grâce au soutien de S. E. M. l’Ambassadeur de France en Espagne, de S. E. M. l’Ambassadeur d’Espagne en France et de M. le Consul Général de France à Madrid. L’Association aspire à encourager la constitution d’un réseau de relations qui concoure à la création de valeur dans la société et à resserrer les liens entre l’Espagne et la France.

<http://www.mujeresavenir.com>